

# “De la thériaque pour les empereurs: de l’archiatre de Néron à celui des Sévère”

*Véronique Boudon-Millot*



Fig. 1 : Pot à Thériaque, Institut de France, photo personnelle.

La parution aux Belles Lettres dans la *Collection des Universités de France* (dite Budé) en novembre 2016 du traité galénique sur la *Thériaque à Pison*<sup>1</sup> est l'occasion de revenir sur l'origine de ce célèbre électuaire et en particulier sur les circonstances, les lieux et les grandes dates de sa première histoire<sup>2</sup>. Dedicacé à un riche Romain de la puissante famille des Pison, ce traité d'une centaine de pages, très tôt entré dans le corpus galénique est en réalité l'œuvre non pas du grand médecin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère Galien de Pergame auquel il a longtemps été attribué, mais, comme le montrent notamment l'analyse du traité et l'étude lexicale, celle d'un archiatre anonyme du début du III<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un médecin attaché au palais de l'Empereur. Or, jusqu'à présent accessible aux seuls hellénistes, le texte grec de la *Thériaque à Pison* aujourd'hui édité pour la première fois avec une traduction française permet non seulement un accès direct à la recette originale, en vers et en prose, d'Andromaque Père et Fils, mais permet aussi plus largement de reconstituer ce monde des cours hellénistiques, puis du Haut-Empire romain qui en forment la toile de fond.

Composée de plus de soixante-dix ingrédients dont l'opium et la chair de vipère (en grec **θήρ**/thêr), d'où elle tire son nom, la thériaque est le fleuron de la pharmacopée grecque antique. Élaborée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère par Andromaque, archiatre de Néron, la célèbre recette de la thériaque, exemple unique dans toute la pharmacopée, s'est ensuite maintenue sans grand changement jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Or à l'intérieur de cette histoire de près de vingt siècles, le témoignage de la *Thériaque à Pison* sur l'origine et les débuts de cet électuaire occupe une place de tout premier plan. Certes, ce traité n'est pas le seul à nous avoir préservé le texte de la recette authentique d'Andromaque, puisqu'un autre traité authentiquement galénique cette fois, les *Antidotes*, nous a également transmis la célèbre recette (une répétition qui constitue par ailleurs un argument supplémentaire contre l'authenticité de la *Thériaque à Pison*). Mais alors que Galien, dans les *Antidotes*, avait retranscrit la recette d'Andromaque à côté d'autres recettes d'antidotes divers et variés, l'auteur de la *Thériaque à Pison* lui consacre un traité particulier en s'intéressant à tous ses aspects (recette, choix des meilleurs ingrédients, principales indications, posologie et même sels thériaques).



Fig. 2. Vase à Thériaque, faïence, Montpellier, 1<sup>er</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Source : Art et patrimoine pharmaceutique <http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930wMpxvt/5de83d0b5a>

- 1 GALIEN tome VI : *Thériaque à Pison*, édition critique et traduction, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France, 2016, CCXXXVIII + 322 p.
- 2 V. Boudon-Millot, « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 261-270.

D'abord rédigée par Andromaque sous la forme d'un long poème de 174 vers dans une langue archaïque et difficile qui emprunte beaucoup à Nicandre (II<sup>e</sup> siècle av. notre ère), la célèbre recette fut ensuite transcrite en prose par le fils du précédent (Andromaque le Jeune), mais également réécrite en vers dans une langue plus accessible par Damocrate, archiatre sous Néron (empereur de 54-58) et Vespasien (empereur de 69 à 79). Puis, la recette d'Andromaque fut encore remaniée par Xénocrate, et ensuite Criton, archiatre sous Trajan (empereur de 98 à 117), mais aussi

Magnos de Crète et Démétrios, deux archiatres de Marc Aurèle (empereur de 161 à 180). Quant à l'auteur de la *Thériaque à Pison* qui fait état de ces différentes évolutions de la recette d'Andromaque, il vécut sous le règne de Septime Sévère (193-211) dont il a connu les deux fils, Caracalla et Géta, ainsi que leur précepteur, le célèbre rhéteur Antipater d'Hiérapolis. Son témoignage permet en particulier de retracer comment, après une période d'apogée sous le règne de Marc Aurèle qui en était particulièrement gourmand suivie d'un bref abandon sous le règne de son fils Commode, la consommation de thériaque avait repris à la cour où elle était particulièrement en vogue en ce début du III<sup>e</sup> siècle dans l'aristocratie impériale.



Fig. 3 : Pot couvert de thériaque : porcelaine vers 1833 ; Source : Art et patrimoine pharmaceutique.  
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930RFFzOg/9cad51e6dca011444226930wMpxvt/5de83d0b5a>

**“ L’EMPEREUR, QUI  
 CONSOMMAIT  
 QUOTIDIENNEMENT DE LA  
 THÉRIAQUE NOTAMMENT  
 POUR LUTTER CONTRE SES  
 INSOMNIES, EN VINT À  
 S’ASSOUIPIR RÉGULIÈREMENT  
 DANS LA JOURNÉE ”**

La difficulté de rassembler un si grand nombre d'ingrédients rares et précieux, sans compter la complexité des différentes étapes de sa préparation, explique évidemment que la thériaque ait été à l'origine un médicament réservé à l'empereur et à son entourage. Mais c'est sous le règne de Marc Aurèle, toujours selon notre auteur, que la thériaque commença à jouir d'une relative popularité. Galien, dans les *Antidotes*, confirme également ce goût de l'empereur pour la thériaque et note l'importance de sa consommation. Il rapporte en particulier comment l'empereur, qui consommait quotidiennement de la thériaque notamment pour lutter contre ses insomnies, en vint à s'assoupir régulièrement





Fig. 4 : Galien au chevet de Marc Aurèle : médaillon de Louis Lejeune (Prix de Rome 1911) ornant la façade du bâtiment de la Faculté de médecine de l'Université René Descartes, rue des Saints-Pères à Paris : photo personnelle.

dans la journée. Il demanda donc à Galien de modifier la composition de l'électuaire, ce que fit Galien en réduisant sa teneur en suc de pavot. Mais si les deux médecins, Galien et l'auteur de la *Thériaque à Pison*, s'accordent sur le goût prononcé de l'empereur pour l'électuaire, ils le justifient différemment. Selon Galien, Marc Aurèle avait d'abord en vue sa sécurité (*asphaleia*). Mais pour l'auteur de la *Thériaque à Pison*, cette consommation n'avait d'autre but que son utilité (*ôpheleia*). Que Marc Aurèle ait voulu se prémunir contre les empoisonnements ou contre les maladies, les deux n'étant d'ailleurs pas incompatibles, son nom resta en tout cas durablement attaché à celui de la thériaque, au point que certains modernes ont soupçonné l'empereur d'être devenu opiomane<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> P. Hadot, « Marc Aurèle était-il opiomane ? », *Mémorial André-Jean Festugière, Antiquité païenne et chrétienne, 25 études réunies par E. Lucchesi et H. D. Saffrey*, Genève, 1984, p. 33-50 et D. et M. Gourevitch, « Chronique anachronique. IX. Marc-Aurèle devint-il toxico-dépendant ? », *L'Évolution psychiatrique* 48, 1983, p. 253-256.

Ce n'est cependant qu'au début du III<sup>e</sup> siècle, sous le règne des Sévère, celui de Septime Sévère et de ses deux fils Caracalla et Géta, que l'usage de la thériaque commença à se répandre au-delà du premier cercle de l'empereur. L'archiatre des Sévère qui, tel Galien avant lui, avait accès aux magasins du palais où il pouvait se procurer épices et autres ingrédients rares entrant dans la composition du précieux électuaire, fut ainsi autorisé à mettre la thériaque à la disposition de ceux qui en éprouveraient le besoin, tel le jeune fils de Pison, le rhéteur Antipater ou une certaine Areia, philosophe platonicienne et amie des empereurs, mais qui n'est pas autrement connue. Et c'est dans ce contexte que l'auteur de la *Thériaque à Pison* va entreprendre de divulguer à son dédicataire les secrets de cet antidote à l'origine réservé aux rois et aux empereurs.



Fig. 5 : Coffre à thériaque "Thériaque fine 1783" en chêne et fer, dimensions 63x51x35, XVIII<sup>e</sup> siècle ; Source : Art et patrimoine pharmaceutique. <http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930CJdYB3/710956a059>

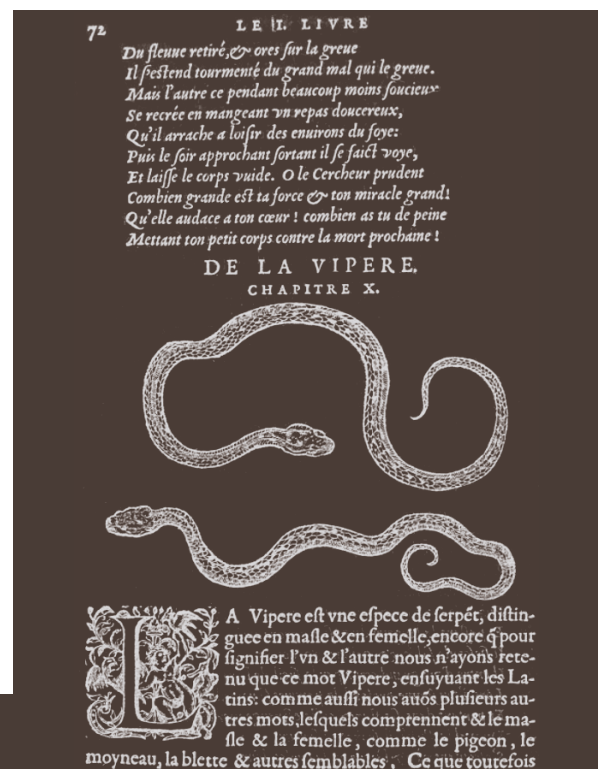
Le traité s'ouvre sur une courte scène où l'auteur évoque comment, rendant un jour visite à son ami et protecteur Pison, il le trouva plongé dans la lecture d'un traité sur la thériaque composé par un certain Magnos de Crète et comment l'intérêt manifesté par Pison pour le célèbre électuaire inspira à l'auteur la rédaction d'un traité sur son histoire, sa préparation, sa posologie et ses principales indications. Il explique en particulier comment cet électuaire, à l'origine conçu comme un antidote contre les poisons et les morsures des venimeux, en vint à être utilisé pour combattre les maux les plus terribles et bientôt à faire figure de panacée et même de fortifiant propre à prévenir toutes sortes maladies.

L'auteur se fait alors volontiers conteur pour retracer l'histoire et faire revivre sous nos yeux, à travers quantité d'anecdotes, une époque où les souverains, par crainte des empoisonnements, encourageaient volontiers les recherches dans la branche iologique de la pharmacologie, quand ils ne menaient pas eux-mêmes les recherches.

Sont ainsi mentionnées les importantes recherches menées par le roi du Pont Mithridate VI († 63), connu par ailleurs pour ses expériences sur des condamnés à mort, qui avaient abouti à la mise au point de la préparation à laquelle il a laissé son nom, le *mithridateion*, souvent considéré comme un des ancêtres de la thériaque<sup>4</sup>. Ce produit dont il prenait chaque jour une dose minimale pour se prémunir contre les empoisonnements, en vertu d'un

procédé passé à la postérité sous le nom de mithridatisation, devait bientôt faire preuve de son efficacité. En effet, vaincu par Pompée et voulant échapper aux Romains, Mithridate ne trouva pas de poison assez violent pour entraîner sa mort, tant son corps était immunisé, et fut contraint, après plusieurs tentatives, d'ordonner à l'un de ses fidèles compagnons de lui passer son épée à travers le corps

Outre le suc de pavot, la thériaque contenait de la chair de vipère d'où, en vertu du principe de sympathie cher à la médecine antique selon lequel le même est soigné par le même, elle aurait tiré son efficacité contre les morsures de serpents. En réalité, la longue préparation des vipères, telle qu'elle est décrite dans la *Thériaque à Pison*, ne permettait sans doute pas de préserver un quelconque principe actif : amputées de leur tête et de leur queue, les vipères étaient bouillies avec du sel et de l'aneth, avant que leur chair réduite et écrasée avec de la mie de pain soit intégrée dans la préparation sous la forme de « pains de vipères » ou « trochisques ». La liste des venimeux contre lesquels la thériaque était censée être efficace n'en est cependant pas moins imposante.



4 L.M.V. Totelin. « Mithridates' Antidote. A pharmacological ghost ». *Early Science and Medicine* 91, 2004, p. 1-19.



Andromaque, dans son poème, a en effet dressé un véritable catalogue des serpents et autres scorpions, réels ou fabuleux, qui a inspiré aux copistes médiévaux puis aux éditeurs de la Renaissance certaines de leurs plus belles illustrations. Ces serpents sont même les personnages principaux d'une des plus célèbres anecdotes rapportées par l'auteur, celle de la mort de Cléopâtre. On y lit comment la reine d'Égypte, après la mort d'Antoine, résolut d'échapper à son vainqueur Octave en se faisant mordre par un cobra. **Mais on y apprend surtout, détail dont une lacune dans le texte grec comblée par la traduction arabe offre la première attestation dans la littérature antique, comment Cléopâtre présenta à la morsure du serpent non pas son bras mais son sein gauche où, précise l'auteur, elle savait être le cœur.** Et c'est précisément cette version de la morsure au sein qui, bien que très minoritaire dans la littérature, s'est en revanche, pour des raisons esthétiques évidentes, très largement imposée dans l'art pictural, des miniatures médiévales aux tableaux préraphaélites<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> V. Boudon-Millot, « Du nouveau sur la mort de Cléopâtre : au croisement de l'histoire des textes et de l'histoire de l'art », *Revue des Etudes Grecques* 128, juillet-décembre 2015, p. 331-353.

Fig. 7 : Planche de serpents. - Parisinus arabus 2964, p. 25. Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.



Fig. 6 : Noeud de serpents. - Parisinus Supplément grec 247, f. 7r. Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.



Fig. 9 : Détail d'une miniature représentant la mort d'Antoine et Cléopâtre. - Boccace, *De casibus illustrium virorum et feminarum*, British Library Royal 14 E V f. 339r (c.1480). <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/ILLUMINBig.ASP?size=big&ILLID=37429>

Les serpents sont encore à l'honneur quand l'auteur rapporte la ruse de guerre du carthaginois Hannibal qui eut l'idée de lancer des jarres remplies de ces bêtes venimeuses sur ses ennemis emmenés par **Eumène II de Pergame**, au cours d'un épisode parfois qualifié de « première guerre biologique ». Mais ces bêtes ne sont pas les seules. Car il faut aussi mentionner les coqs à qui les médecins présentaient du poison avant de leur donner de la thériaque pour tester l'efficacité du médicament. Certains de ces récits, que Galien n'aurait jamais repris à son propre compte, empruntent parfois au merveilleux. Tel est le cas de la femelle ourse dont l'auteur croit savoir qu'elle donne naissance à une masse de chair informe qu'elle façonne ensuite avec sa langue pour lui donner figure animale. Ou tel est encore le cas de ce mari difforme qui, pour assurer la beauté de sa descendance, eut recours à une

méthode de callipédie consistant à demander à sa femme de contempler une belle image lors de leurs unions.

Mais l'intérêt du traité, qui a assuré sa postérité parmi les médecins et les pharmacologues, tient aux recommandations et indications très précises données par le médecin sur la préparation de l'électuaire, du choix des ingrédients, avec la façon de déjouer les pièges des faussaires, à l'indication des maladies qu'il était censé combattre. Le médecin devait en particulier avoir l'expérience suffisante pour distinguer les vipères de bonne qualité, capturées au début du printemps, de celles chassées en toute saison par des éleveurs et marchands peu scrupuleux. Il devait être capable d'identifier sans se tromper les différentes variétés de cannelle et de cinnamome, mais aussi de poivre sans tomber dans les pièges des herboristes venus d'orient.



Fig. 10 - Vase à thériaque et son couvercle, de forme cylindrique aplatie, en faïence polychrome, Sud-Ouest, Montauban (?), deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Source : Galerie R. Montagut  
<https://www.sshp-asso.org/albums/objets/MONTAGUT029.jpg>  
ASP?size=big&IID=37429



Fig. 11 - Pot canon Mousiers, XVIII<sup>e</sup> siècle, inscription Galbanum, photo Ezoura, 2009.  
<https://www.sshp-asso.org/albums/facons/1-Image5b8.jpg>





Fig. 12 : Personnage plantant différents ingrédients ; Parisinus Supplément grec 247, f. 5r ; Nicandre, Thériaka ; Source : gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

**Il devait ensuite savoir préparer chacun des ingrédients de façon appropriée, en commençant par les vipères et en poursuivant avec les autres ingrédients qu'il convenait selon les cas de couper, écraser, ou pilonner, puis de passer au crible et pour certains d'humecter avec du vin, avant de les intégrer au mélange selon un ordre bien défini en ajoutant miel, résine et galbanum.**

Après avoir été chauffée dans un vaste chaudron, et parfaitement mélangée grâce aux bras d'un homme fort, la préparation était déposée dans des ustensiles (de préférence de verre ou d'argent) où on la laissait vieillir plusieurs années :

- › **douze années** pour une thériaque équilibrée ;
- › **cinq ou sept ans** pour une thériaque plus puissante utilisée contre les morsures et les poisons ;

- › jusqu'à **trente ans** contre les maladies graves ;
- › et même **soixante ans** contre les autres maladies ;
- › au-delà le médicament n'a plus d'effet.

L'auteur ne résiste alors pas à dresser un riche catalogue de maladies toutes plus terribles les unes que les autres (épilepsie, phrénitis, difficultés respiratoires, maux d'estomac, vers dans les intestins, ictères, calculs, dysenteries, lienteries, coliques de toute nature, hémorragies, hémorroïdes, goutte, paralysies, spasmes, fièvres, mais aussi **mélancolie**) suivi de la description des effets de la thériaque sur chacune.



En usage interne (sous forme de potion) ou externe (appliquée sur la peau), la thériaque est en particulier recommandée contre l'hydropisie dont souffrent les victimes de la rage, et elle est même utile contre les effets d'un air vicié, comme dans les épidémies de peste.

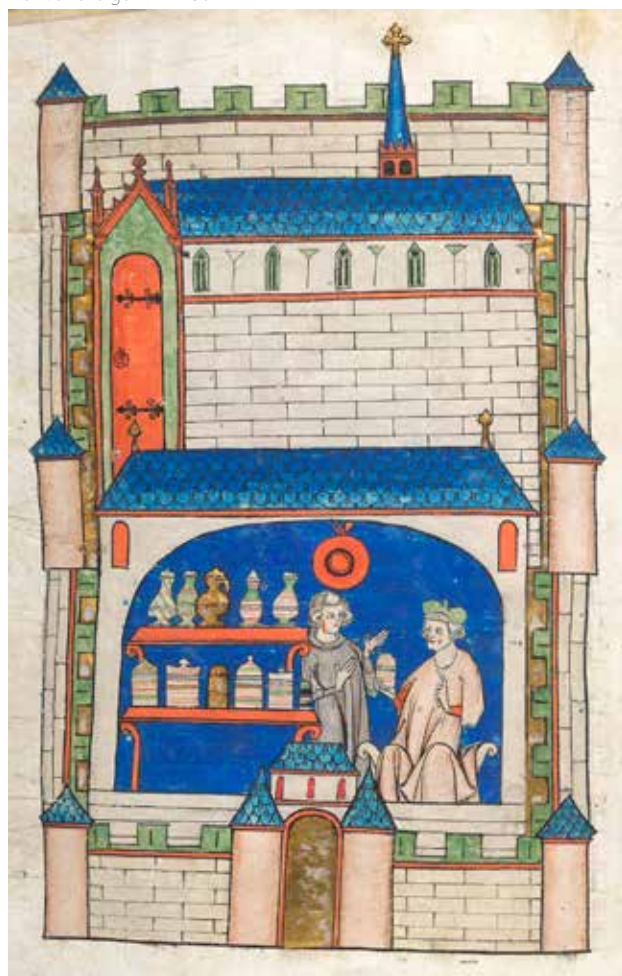
Enfin, dans un souci d'exhaustivité, l'auteur ajoute la recette des sels thériaques préparés à base de vipères entières et plus particulièrement adaptés au traitement des affections dermatologiques (taches, dermatoses, lichens...).

Telle qu'elle a été mise au point par Andromaque, la recette de la thériaque a été reprise sans grand changement par des générations d'archiatres qui se sont contentés ici ou là de modifier tel ou tel dosage ou de substituer tel ingrédient à tel autre devenu trop rare ou trop cher. Car ce qui frappe dans l'histoire de cette Grande thériaque comme l'ont dénommée les Arabes pour la distinguer de la multitudes de petites thériaques sans rapport avec le nom d'Andromaque, c'est bien plutôt l'étonnante permanence avec laquelle

Fig. 13 : Moyse Charas, *Thériaque d'Andromachus*, Paris, Olivier de Varennes, 1668. Source : Collection BIU Santé Médecine. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/images/index.php?refphot=08132>



Fig. 14 : Mattheus Platearius (Plateaire ou Plataire, † env. 1161), *Livre des Simples Médecines (De simplici medicina ou Circa instans)*, traduction française, France Nord (Amiens ?) vers 1300-1310, f. 49v : l'apothicaire ; British Library Sloane 1977. <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/ILLUMINBig.ASP?size=big&IILLID=4359>



un médicament aussi complexe a continué d'être élaboré au cours des siècles qui ont suivi.

De fait, d'Aetius d'Amide (VI<sup>e</sup> siècle), premier byzantin à citer notre traité, à Moïse Charas, célèbre pharmacien français mort en 1698, la thériaque a été adaptée et adoptée sans grand changement en orient comme en occident<sup>6</sup>.

Sa recette, traduite en syriaque, en arabe<sup>7</sup> ou en latin, s'est exportée jusqu'en Inde, au Tibet ou en Chine. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la thériaque était encore confectionnée en place publique à Montpellier<sup>8</sup> ou à Venise et elle continua de figurer en bonne place dans toutes les bonnes apothicaireries tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. En France, elle resta régulièrement inscrite au Codex jusqu'en 1884.

6 F. Chast, « La thériaque à l'époque moderne. Chronique d'une mort annoncée du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 368, 2011, p. 493-510.

7 J. Ricordel, « La thériaque en débat dans les traités arabes », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 271-284.

8 Jean-Louis Bosc, « Ce que fut la thériaque de Montpellier », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 285-294.



Fig. 15 : Apothicairerie de Mâcon XVIII<sup>e</sup> siècle ; sur la console en chêne un grand pot de montre en faïence de Lunéville marqué « Theriaque », orné de motifs floraux peints, de guirlandes de fleurs en relief et d'un grand tournesol à son sommet.  
Source : Art et patrimoine  
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011449659543fzcwL0/02b3752324pharmaceutique>.

Fig. 16 : Apothicairerie de Lyon ; dans la niche de la partie centrale, sculpture de Galien signée « SB. Gradit 1780 » ; deux scènes médicales sont sculptées en haut des encoignures : un arracheur de dents intervenant sur une femme et un apothicaire préparant la thériaque, tenant des ciseaux et un serpent au bout de sa pince. Source : Art et patrimoine pharmaceutique.  
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011449659543BfpZqA/3887ce606f>



Fig. 17 : Pharmacie à Turin ; photo personnelle